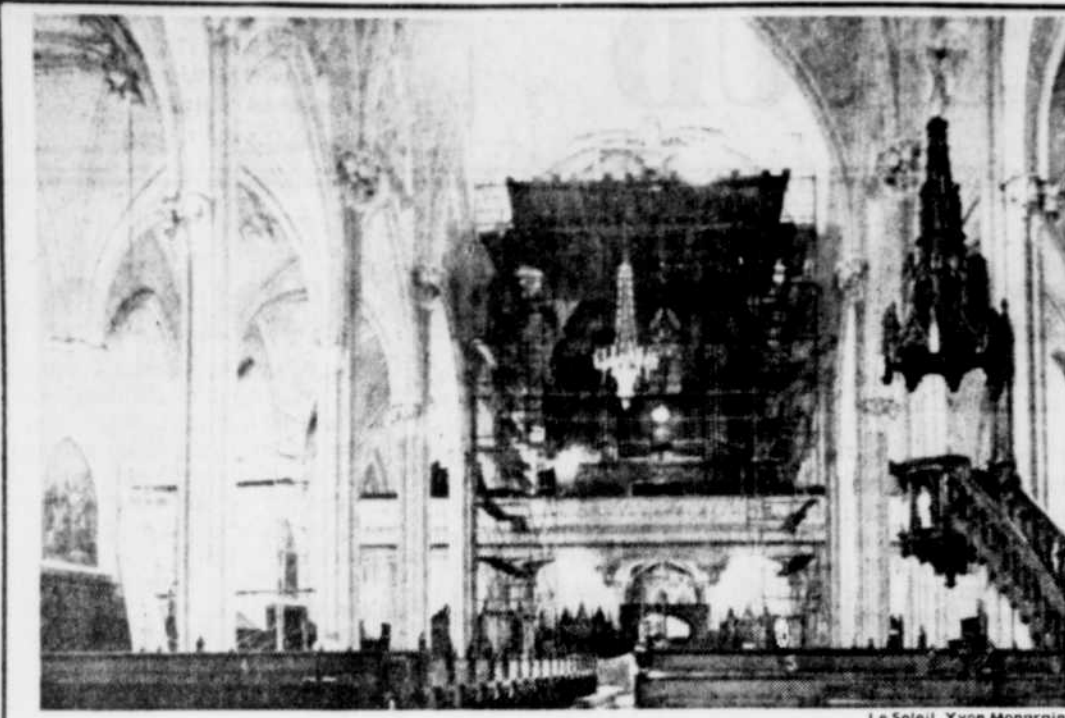




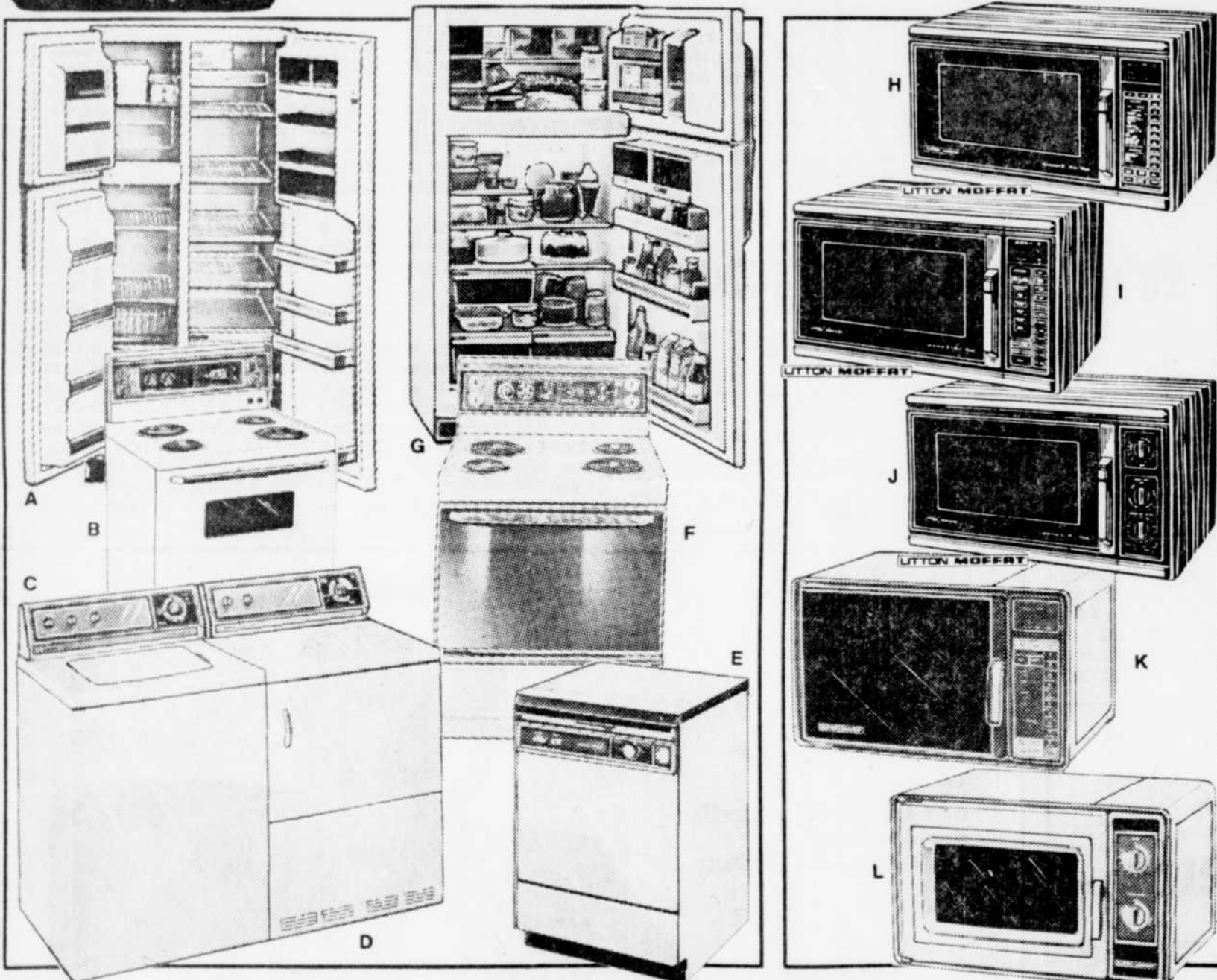
Travaux de restauration — L'église de la Nativité de Beauport fait peau neuve. On procède actuellement à une restauration complète de l'intérieur de cette magnifique église de style gothique. Ces travaux remettront en valeur les riches boiseries qui s'y retrouvent et dont une bonne partie avaient été sauvées lors de l'incendie de 1916. Le principal responsable de ce délicat travail est M. André Grenier, marguillier de la paroisse, qui a obtenu l'aide du gouvernement fédéral (\$170,000).



Inauguration — La nouvelle école primaire du Sous-Bois située au 143 rue Saint-Olivier dans le secteur de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, à Beauport est ouverte depuis septembre. Plus de 400 élèves fréquentent cette nouvelle institution qui a nécessité des investissements de l'ordre de \$2,5 millions. Cette école comprend 12 locaux de classes régulières, 3 classes pour l'enfance inadaptée, 2 classes maternelles pouvant recevoir 4 groupes, 1 centre de documentation, 2 plateaux de gymnase, des locaux spécialisés, des locaux pour les services administratifs et pour les services généraux. C'est au cours d'une cérémonie présidée aujourd'hui par le député-ministre du comté de Montmorency, M. Clément Richard, que les parents ont pu visiter cette nouvelle institution avec la participation du comité d'école, la Commission scolaire Beauport et de la directrice de l'école, Mme Céline Genest.



MOFFAT RABAIS SUR DES ÉLECTROMÉNAGERS La qualité depuis plus de 100 ans



A. Réfrigérateur sans givre
Modèle MRS1991 **ÉPARGNEZ 110\$**

• Capacité de 19.2 pi.cu. • Bac à glaçons • Distributeur de boîtes de jus • Poignée de porte grain de bois spécial avec plaque arrière • Porte en acier texturé.

B. Cuisinière autonettoyante
Modèle MSS3062 **ÉPARGNEZ 80\$**

• Panneau de commande de luxe en verre bronze antique • Horloge numérique automatique • Lampe fluorescente • Poignée de porte de luxe en simili-bois.

Disponible:
Modèle MSM3062 **ÉPARGNEZ 70\$**

• Mêmes caractéristiques que MSS3062 mais avec four ordinaire.

C. Laveuse automatique
Modèle MWG1150 **ÉPARGNEZ 70\$**

• Agitateur Spiralator • 5 réglages de lavage/rinçage • 3 combinaisons de lavage/essorage • Filtre autonettoyant • Régulateur "ménage/énergie" du niveau d'eau.

D. Sécheuse assortie
Modèle MDG1150 **ÉPARGNEZ 50\$**

• Réglage de séchage minuté • 4 cycles • 3 réglages de chaleur • Collecteur de charpie monté à l'avant.

E. Lave-vaisselle mobile
Modèle MKC1250 **ÉPARGNEZ 60\$**

• 5 boutons-poussoirs • 9 programmes • Cycle casseroles • Dispositif d'insonorisation • Dessus en cerisier.

Disponible: encastrable
Modèle MKB1250 **ÉPARGNEZ 50\$**

• Mêmes caractéristiques que MKC1250 avec panneaux en couleur.

F. Cuisinière autonettoyante
Modèle MSS3072 **ÉPARGNEZ 80\$**

• Porte en verre noir • Panneau de commande de luxe en verre bronze antique • Horloge numérique automatique • Lampe fluorescente • Poignée de porte de luxe simili-bois.

Disponible:
Modèle MSM3072 **ÉPARGNEZ 70\$**

• Mêmes caractéristiques que MSS3072 mais avec four ordinaire.

G. Réfrigérateur sans givre
Modèle MRF1661 **ÉPARGNEZ 90\$**

• Capacité de 16 pi.cu. • Clayettes en porte-à-faux • Tiroir à viande • Bacs à légumes • Garde-beurre • Roulettes.

Fours à micro-ondes
H. Modèle MCT2093 **ÉPARGNEZ 80\$**

• Système "Multi-Wave" • Niveaux d'énergie variable • Commandes électroniques • Décongélation automatique • Porte en verre noir.

I. Modèle MCT2073
• Système "Multi-Wave" • Touches électroniques • Mise en marche différée • Mémoire à 2 niveaux.

J. Modèle MCT2023
• Système "Multi-Wave" • Minuterie 45 minutes (2 vitesses) • Lampe dans le four. **ÉPARGNEZ 60\$**

K. Modèle MGC873
• Touches électroniques • Commande de puissance variable • Porte en verre noir • Horloge. **ÉPARGNEZ 50\$**

L. Modèle MGC813
• Minuterie à cadran 25 minutes • Commande de puissance variable • Sonnerie de fin de cycle. **ÉPARGNEZ 40\$**

ÉPARGNEZ 30\$

Pascal fait la livraison et le déballage!

Nos bas prix comprennent la livraison de vos achats dans l'emballage d'origine et le déballage chez vous. Bien sûr, nous rapportons les boîtes!



Meubles Pascal - Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy

Trois livres publiés par des profs de Ste-Foy

par J.-Claude RIVARD

Quatre professeurs du cégep Sainte-Foy ont simultanément lancé, hier soir, trois ouvrages à caractère pédagogique.

L'événement a coïncidé avec une exposition d'ouvrages publiés l'an passé par les enseignants et les enseignantes du collège.

Le professeur Gilles Ouellet a présenté "Vecteurs et matrices", destiné aux étudiants en sciences de l'administration, c'est le troisième volume d'une collection consacrée à l'enseignement des mathématiques au collégial. M. Ouellet est l'auteur de "Calcul II" qui s'est récemment mérité un prix du ministère de l'Éducation pour la production de matériel didactique.

M. Pierre Bérubé a présenté son "Histoire de la Russie et de l'URSS",

fruit de neuf ans de recherche plus quatre ans de rédaction. Il évoque l'évolution de cet empire depuis la décadence du tsarisme jusqu'à nos jours. Destiné plus spécialement aux étudiants du collégial et du premier cycle universitaire, il fait revivre l'évolution de l'Empire russe, la guerre de Crimée, la guerre de 1812, le développement des chemins de fer, etc....

Le troisième ouvrage nouvellement lancé se nomme "Défi". Il est signé par Mme Hélène Montreuil et M. Marc Blais. Il s'agit d'un cours d'introduction à l'administration par ordinateur. Simulant le fonctionnement quotidien des entreprises, ce logiciel fait vivre la concurrence, la mise en marché, la rentabilisation des opérations, etc.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Artisanat bolivien

Le Service des activités socio-culturelles de l'université Laval présentera une exposition d'artisanat bolivien du 19 au 22 décembre, de 8h à 23h, dans les vitrines du hall d'entrée numéro 2 du pavillon Pollack. L'entrée sera libre. Pour renseignements, joindre Jacqueline Boily à 656-2765 ou Lise Wirtanen à 659-7007.

Collectes de sang

• Le club Optimiste de Sainte-Foy tiendra sa collecte de sang annuelle lundi de 14h à 17h et de 18h30 à 20h30, au Village Normand de Place Laurier. Plus de 200 donneurs y sont attendus. Pour autres détails, joindre Nika Bernard à 651-7095.

• Le centre commercial Carrefour Charlesbourg aura une collecte de sang mardi. Le personnel de la Croix-Rouge accueillera les donneurs de 14h30 à 17h et de 18h30 à 21h. Pour renseignements, joindre Michèle de

Bellefeuille à 687-5062.

Festin végétarien

Le centre Sri Chinmoy offre un festin végétarien au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Chemin, 219 rue Père-Marquette, cet après-midi à 17h30. Pour des détails supplémentaires: 522-5362 ou 687-9406.

Histoire des sports

M. Donald Guay, secrétaire du ministère de l'Agriculture du Québec, traitera le sujet: "Les sports et la société québécoise au XIXe siècle" lundi à 20h, à la réunion de la Société historique de Québec qui aura lieu à l'amphithéâtre du complexe "G", 1035 rue de la Chevrotière. Pour renseignements: 694-9750.

Réunion féminine

L'Association coopérative féminine de Charlesbourg tiendra sa réunion mensuelle, mardi, au

sous-sol de la caisse populaire (entrée rue Loyola). Les dames qui désireraient se joindre au groupe sont les bienvenues. Pour autres détails, joindre Mme Pauline Coutu à 626-9481.

Réveillon

Le groupe Destination Terre Nouvelle organise pour les personnes seules et celles du troisième âge un réveillon dans le secteur du Jardin à Charlesbourg. Il aura lieu le 24 décembre à minuit dans la salle des scouts, 4205 rue des Roses. Pour renseignements et réservations, joindre Jacques Legault à 626-8972 le plus tôt possible.

Loisirs

Les inscriptions dans les paroisses de Sainte-Foy aux activités artistiques, socio-communautaires, sportives et de plein air auront lieu comme suit: le 9 janvier au centre communautaire Saint-Benoît, 909 boulevard Pie-XII, de 19h30 à 21h; les 9 et 10 janvier au centre communautaire Saint-Thomas-d'Aquin, 824 rue Paradis, de 19h30 à 21h, au centre culturel Saint-Mathieu, 1000 rue Bar-le-Duc, de 19h à 21h, au sous-sol de l'école Sainte-Geneviève, rue Cherbourg, de 19h à 21h, au chalet Saint-Denis, rue Picardie, de 19h à 21h, au chalet des loisirs Notre-Dame-de-Foy, rue Jacques-Berthiaume, de 19h30 à 21h, au gymnase de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, rue de Liège, de 19h à 20h30, et à l'école Champigny sur le boulevard Hamel, de 19h30 à 21h.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

NON
DISPONIBLE
DANS LES
DÉPÔTS

• TOWERS

INSERE DANS CETTE EDITION

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

• TOWERS
• CHANTONSEN
CHOEUR

INSERES DANS
CE JOURNAL

Cause Victor Bérubé

Jeunes gens libérés sous conditions

Les trois jeunes gens soupçonnés d'avoir causé la mort de Victor Bérubé ont dû, chacun, souscrire un cautionnement de \$5,000 pour retrouver leur liberté provisoire en attendant l'enquête préliminaire qui a été fixée au 16 février. Le juge Jean-Paul Bérubé leur a de plus imposé de se présenter à la

Sûreté du Québec une fois tous les 15 jours, de ne pas fréquenter les débits de boisson alcoolique ni chercher à entrer en contact avec des témoins, particulièrement avec M. Edmond Bérubé, le père de la victime.

Jean-Noël Lavoie, âgé de 25 ans, et son frère Sylvain, âgé de 19 ans, de Saint-Gabriel, ainsi que Gil-

les Morin, âgé aussi de 19 ans, de Saint-Roch-des-Aulnaies, sont accusés d'homicide involontaire coupable. Leur présumée victime, Victor Bérubé, âgé de 48 ans, demeurait à Saint-Gabriel de Kamouraska et elle était bien connue cme animateur de soirée et chanteur fantaisiste dans la région.

La procédure judiciaire s'est

déroulée au palais de justice de Rivière-du-Loup, avant-hier, et Me André Rompré était procureur de la Couronne. Victor Bérubé a été trouvé sans vie à son domicile, le matin du 2 décembre, par son père et l'autopsie a attribué sa mort à l'asphyxie alimentaire et à une hémorragie cérébrale consécutive à des coups.

Le toit d'un entrepôt s'effondre

Le toit de l'entrepôt de M. Lionel Vachon, de Sainte-Marie de Beauce, a cédé sous le poids de la neige alourdie par la pluie, hier matin. Heureusement, personne n'a été blessé.

M. Vachon qui se spécialise dans la vente de pièces d'autos usa-

gées a précisé au SOLEIL, hier soir, que le bâtiment avait 144 pieds de longueur et qu'il y avait de 3 à 10 pouces de neige sur le toit. C'était un bâtiment dont la construction remontait à environ 5 ans.

Le propriétaire de l'immeuble ainsi détérioré a ajouté qu'il se trou-

vait dans son bureau au moment de l'incident survenu vers 10h15, hier matin. Un client qui se cherchait une pièce quelconque dans l'entrepôt s'en est tiré avec une peur bleue.

Le client a raconté qu'il avait entendu un bruit comme quelqu'un

qui marchait sur le toit qui s'est soudainement effondré. Deux autos qui y étaient remisées, une Corvette 1980 qui avait été vendue et une Chevrolet Malibu du modèle 1969, ont subi des dommages élevés.

Les pertes totales s'élèveraient entre \$75,000 et \$100,000.

— en bref —



Deuxième fois

C'est au volant d'une superbe Cutlass gagnée l'an dernier à la Super-Loto que Mme Pauline Lavoie, une mère de famille de Biencourt, dans le comté de Rimouski, a fait le voyage jusqu'à Montréal pour réclamer, en compagnie de son mari, un chèque de \$25,000. Gagnante, cette fois, d'un gros lot du tirage de l'Inter-Loto du 25 novembre, Mme Lavoie, propriétaire du dépanneur Roger Lavoie, à Biencourt, a fait l'acquisition du billet chanceux à même sa marchandise. "Jamais deux sans trois... Nous continuerons donc à vendre des billets, à en acheter et, peut-être aussi, à gagner!", de conclure l'heureuse adepte de billets de loterie.

VICTORIAVILLE

Pas de lock-out — Par un vote de 64 pour 100, les 14 employés syndiqués (CSD) du centre d'entretien de camions Charest, de Victoriaville, dans les Bois-Francs, ont accepté un nouveau contrat de travail rétroactif au 1er novembre et prévoyant le gel des salaires la première année et une hausse de 5 pour 100 l'année suivante. Ces ouvriers touchent un salaire horaire moyen de \$10,50. Dans le cours des négociations, l'employeur avait menacé les syndiqués d'un lock-out et leur avait demandé d'accepter une baisse de salaire de \$2,07 l'heure. Il y a deux ans, une grève d'une durée d'un mois avait précédé la conclusion de l'entente.

EAST-BROUGHTON

Tournai pee wee — Le cin-

quième tournoi provincial de hockey pee wee d'East-Broughton, dans la circonscription de Frontenac, se déroulera du 22 au 26 février en l'arène Mario-Lessard. Pour inscrire une équipe dans les catégories "CC", "B" et "C", on communique avec Jules Martineau, (418-427-2515).

RIVIERE-DU-LOUP

Collectes de sang — Les policiers-pompiers de Rivière-du-Loup tiendront leur collecte de sang annuelle, le mercredi 28 courant, au local du club de l'âge d'or. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueillera les donneurs de 14h à 17h et de 19h à 21h, 350 donneurs sont attendus.

Le lendemain, une collecte de sang placée sous le patronage des Chevaliers de Colomb de L'Islet aura lieu à la salle des Chevaliers, de 14h à 17h et de 19h à 21h. La Croix-Rouge espère accueillir au moins 300 donneurs à cette collecte.

Chemises et pantalons pour les forces armées

THETFORD-MINES — Quatre usines de vêtements de la région de Frontenac se sont vu attribuer des contrats, à la suite d'offres lancées par le gouvernement fédéral. Les contrats, dont la valeur atteint \$1,700,000 au total, visent la fabrication pour le compte de la Défense nationale des différentes pièces de vêtements qui composent l'uniforme des forces armées.

C'est la nouvelle qu'a annoncée hier le député de Frontenac, M. Léopold Corribeau, au nom du ministre des Approvisionnements et des Services, M. Charles Lapointe.

Les pantalons Star Ltée, de Laurierville, confectionneront 60,580 paires de pantalons réglementaires pour hommes, en vertu de deux contrats d'une valeur totale de \$580,697. Le gouvernement estime que ces contrats assureront environ 55,000 heures de travail à l'usine. Les pantalons Fé-

déral Inc., de Saint-Méthode, fabriqueront 68,175 vestes de travail aux termes d'un troisième contrat qui totalisera \$518,961 et qui procurera quelque 34,000 heures de travail. Chemise Perfection (1978) Inc., de Courcelles, fournira 90,552 chemises d'hommes réglementaires, à manches longues, dans le cadre d'un quatrième contrat de \$354,223.

Cette production comblera l'ensemble des besoins de la Défense nationale en la matière et générera environ 35,000 heures de travail. Grâce à deux contrats d'une valeur totale de \$251,902, que vient de lui accorder le ministre, la firme Les Uniformes Fob Ltée, de La Gaudeloupe, fabriquera pour la Défense nationale 27,832 paires de pantalons de combat vert foncé, ce qui permettra de satisfaire presque la moitié des besoins annuels des Forces armées à ce chapitre.

Contrat de \$218,318

SAINT-VICTOR —

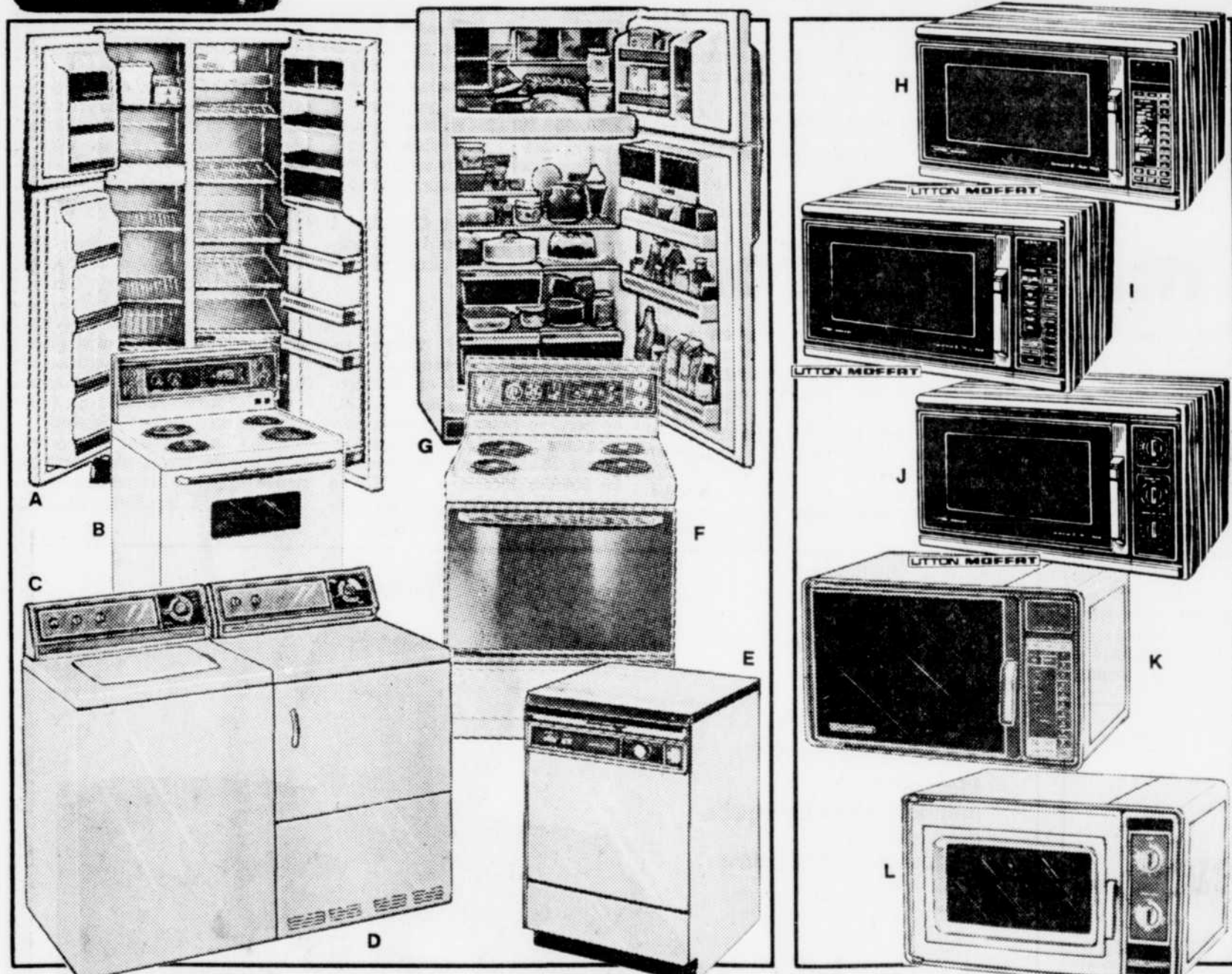
Grâce à un contrat que vient de lui accorder le ministère des Approvisionnements et Services, la firme Gilbert H.P. et Fils Inc., de Saint-Victor, fabriquera pour la défense nationale 16,169 paires de pantalons de combat vert foncé. La commande répondra à environ un quart des besoins annuels des forces armées. Le député de Beauce, M. Normand Lapointe, prévoit que la commande, d'une valeur de \$218,318, sera remplie au printemps. Les pantalons seront confectionnés dans du tissu léger fourni par le gouvernement et serviront à réapprovisionner les quatre principaux dépôts des forces armées au pays.

Meubles Pascal

MOFFAT

RABAIS SUR DES ÉLECTROMÉNAGERS

La qualité depuis plus de 100 ans



- A. Réfrigérateur sans givre**
Modèle MRS1991 **ÉPARGNEZ 110\$**
● Capacité de 19,2 pi.cu. ● Bac à glaçons ● Distributeur de boîtes de jus ● Poignée de porte grain de bois spécial avec plaque arrière ● Porte en acier texturé.
- B. Cuisinière autonettoyante**
Modèle MSS3062 **ÉPARGNEZ 80\$**
● Panneau de commande de luxe en verre bronze antique ● Horloge numérique automatique ● Lampe fluorescente ● Poignée de porte de luxe en simili-bois.
- Disponible:**
Modèle MSM3062 **ÉPARGNEZ 70\$**
● Mêmes caractéristiques que MSS3062 mais avec four ordinaire.
- C. Laveuse automatique**
Modèle MWG1150 **ÉPARGNEZ 70\$**
● Agitateur Spiralator ● 5 réglages de lavage/rinçage ● 3 combinaisons de lavage/essorage ● Filtre autonettoyant ● Régulateur "ménage/énergie" du niveau d'eau.
- D. Sécheuse assortie**
Modèle MDG1150 **ÉPARGNEZ 50\$**
● Réglage de séchage minuté ● 4 cycles ● 3 réglages de chaleur ● Collecteur de charpie monté à l'avant.
- E. Lave-vaisselle mobile**
Modèle MKC1250 **ÉPARGNEZ 60\$**
● 5 boutons-poussoirs ● 9 programmes ● Cycle casseroles ● Dispositif d'insonorisation ● Dessus en cerisier.
- Disponible: encastrable**
Modèle MKB1250 **ÉPARGNEZ 50\$**
● Mêmes caractéristiques que MKC1250 avec panneaux en couleur.

- F. Cuisinière autonettoyante**
Modèle MSS3072 **ÉPARGNEZ 80\$**
● Porte en verre noir ● Panneau de commande de luxe en verre bronze antique ● Horloge numérique automatique ● Lampe fluorescente ● Poignée de porte de luxe simili-bois.
- Disponible:**
Modèle MSM3072 **ÉPARGNEZ 70\$**
● Mêmes caractéristiques que MSS3072 mais avec four ordinaire.
- G. Réfrigérateur sans givre**
Modèle MRF1661 **ÉPARGNEZ 90\$**
● Capacité de 16 pi.cu. ● Clayettes en porte-à-faux ● Tirail à viande ● Bacs à légumes ● Garde-beurre ● Roulettes.
- Fours à micro-ondes**
H. Modèle MCT2093 **ÉPARGNEZ 80\$**
● Système "Multi-Wave" ● Niveaux d'énergie variable ● Commandes électroniques ● Décongélation automatique ● Porte en verre noir.
- I. Modèle MCT2073 **ÉPARGNEZ 60\$**
● Système "Multi-Wave" ● Touches électroniques ● Mise en marche différée ● Mémoire à 2 niveaux.
- J. Modèle MCT2023 **ÉPARGNEZ 50\$**
● Système "Multi-Wave" ● Minuterie 45 minutes (2 vitesses) ● Lampe dans le four.
- K. Modèle MGC873 **ÉPARGNEZ 40\$**
● Touches électroniques ● Commande de puissance variable ● Porte en verre noir ● Horloge.
- L. Modèle MGC813 **ÉPARGNEZ 30\$**
● Minuterie à cadran 25 minutes ● Commande de puissance variable ● Sonnerie de fin de cycle.

Pascal fait la livraison et le déballage!

Nos bas prix comprennent la livraison de vos achats dans l'emballage d'origine et le déballage chez vous. Bien sûr, nous rapportons les boîtes!



Meubles Pascal - Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

NON
DISPONIBLE
DANS LES
DÉPÔTS

• TOWERS

INSÈRE DANS CETTE ÉDITION

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

• TOWERS
• CHANTONSEN
CHOEUR

INSÈRES DANS
CE JOURNAL

Trudeau a peu obtenu de Reagan

WASHINGTON (d'après AFP et PC) — Le président Ronald Reagan a apporté hier son soutien aux efforts du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, en vue d'une relance du dialogue Est-Ouest, mais il s'est gardé d'appuyer la proposition canadienne d'une conférence des cinq principales puissances nucléaires.

A l'issue d'un entretien avec M. Trudeau à la Maison-Blanche, M. Reagan a justifié son refus d'entériner la proposition d'un sommet de ces cinq puissances (Etats-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne) en affirmant: "Rien de cela n'a été

accepté par les autres puissances."

M. Reagan a cependant ajouté que les Etats-Unis étaient "embarqués sur la voie" préconisée par M. Trudeau après avoir souligné qu'il "partage plei-

Editorial, page A-8

nement" les préoccupations du premier ministre canadien au sujet de la paix mondiale et du désarmement et qu'il "apprécie" ses efforts pour promouvoir le dialogue Est-Ouest.

M. Trudeau a pour sa part

affirmé qu'il avait obtenu le "soutien" du président Reagan pour son "initiative de paix" sans donner d'autres précisions à ce sujet.

Il s'est également félicité du "changement complet de direction" effectué selon lui au cours des derniers mois par l'Alliance atlantique. Celle-ci, a-t-il souligné, a lancé des appels répétés au dialogue avec l'Est en abandonnant ce qu'il a appelé la "diplomatie du haut-parleur".

Il a relevé l'appel lancé dans ce sens la semaine dernière lors de la réunion à Bruxelles des

Lire page A-2, TRUDEAU



MM. Reagan et Trudeau ont eu leur entretien à la Maison-Blanche. Le premier ministre canadien a ensuite eu un déjeuner de travail avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Schultz, puis il a été reçu à dîner par le vice-président George Bush.



Marc Ferland a décidé d'oublier
page C-1



CAHIER B

Grands voiliers Un pavillon chrétien aménagé au Vieux-Port

par Jean MARTEL

Un pavillon chrétien sera aménagé au Vieux-Port de Québec à l'occasion de la visite des grands voiliers, à l'été 1984. Ce pavillon qui, bien sûr, sera plus modeste que celui de l'Expo 1967 à Montréal, consistera en fait en un local d'accueil pastoral, de prière et de counselling.

Selon M. Guy Saint-Michel, du comité interconfessionnel d'œcuménisme de Québec, deux endroits ont été proposés pour le pavillon: sur la promenade du Vieux-Port (à côté des tentes des exposants) ou dans l'édifice Gauvreau-Beaudry. La superficie du local serait de 1.000 pieds carrés.

Ce local aura la caractéristique d'être œcuménique; bref, il ne sera ni l'œuvre d'une religion particulière ni au service d'une Eglise. D'ailleurs, pour le counselling, on fera appel autant à des catholiques qu'à des protestants.

Autre caractéristique: il ne s'y tiendra aucun culte particulier. Les visiteurs qui voudraient participer au culte de leur Eglise seront invités à joindre la communauté à laquelle ils appartiennent. Cependant, on prévoit tenir une cérémonie de "l'Office des heures" selon la formule de Taizé; comme on le sait,

Taizé est considéré comme un haut lieu de l'œcuménisme en France.

M. Saint-Michel, qui est aussi président de la Commission diocésaine d'œcuménisme, a dit que l'idée d'une présence chrétienne au Vieux-Port avait germé dans l'esprit du diocèse de Québec. Des contacts ont eu lieu entre des représentants du diocèse et ceux de la corporation des grands voiliers. A la suite de ces échanges, on a décidé de réaliser un pavillon chrétien. Fait à noter, les activités du pavillon seraient intégrées à celles de la corporation: publicité, programmation, etc.

Le comité interconfessionnel d'œcuménisme évalue le coût du pavillon (personnel, équipement, etc.) à \$25.000. Il prévoit engager une douzaine d'étudiants et étudiantes pour être les hôtes et hôtesse auprès des visiteurs. Il croit

Lire page A-2, PAVILLON

Marchand quitte le Sénat

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — Le sénateur Jean Marchand quitte la présidence du Sénat et obtient le poste de président de la Commission canadienne des transports à quelques jours de son 65e anniversaire de naissance.

Cette nouvelle a été annoncée, hier, par le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, qui a de plus immédiatement choisi le sénateur Maurice Riel pour remplacer M. Marchand à la présidence du Sénat.

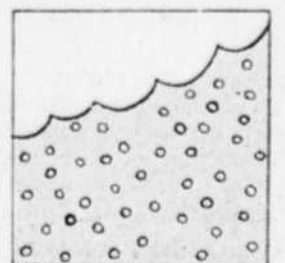
Le sénateur Marchand a été élu pour la première fois aux Communes en 1965 et sa vie politique active a commencé en même temps que ses deux collègues et amis Pierre Trudeau et Gérard Pelletier. Ils étaient membres de ce qu'on a appelé à l'époque le groupe des "trois colombes".

Aux Communes, il a été successivement ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, des Forêts et du Développement rural, de l'Expansion économique régionale, des Transports et de l'Environnement. Il a démissionné de son siège à la Chambre des communes en octobre 1976 pour tenter sa chance comme candidat libéral

Lire page A-2, MARCHAND

Sommaire

Annonces classées	D-4 à D-8
Arts et spectacles	C-6 à C-10
Bridge	D-8
Carrières et professions	D-1
Décès	D-9
Economie-finances	D-1 et D-2
Editorial	A-8
Feuilleton	C-10
Horoscope	D-8
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde	B-4 et D-3 à D-9
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-7
Où aller à Québec	C-10
Patron	D-7
Politique	A-4 et A-5
Sport	C-1 à C-5
Télévision	C-9
Votre page	A-9



Nuageux avec quelques chutes de neige, aujourd'hui. Maximum de moins 3. Demain, nuageux à Québec et quelques chutes de neige dans l'Est.

Détails, page D-4



Dans le secteur de Saint-Joseph, le niveau de la Chaudière a augmenté de 12 à 15 pieds et plusieurs fermes sont inondées.

La pire inondation en 26 ans en Beauce

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'embâcle qui s'est formé sur la rivière Chaudière, à quelque trois milles en aval de Saint-Joseph de Beauce, n'a pas encore cédé, ce qui fait maintenir le niveau de l'eau très élevé et empêche la

circulation sur la route 276 à Saint-Joseph des Erables.

Des gens de la place sont unanimes pour dire qu'une telle inondation dans la Beauce, en décembre, ne s'était pas vue depuis le 20 décembre 1957.

A cette époque, l'eau et les glaces avaient atteint le rez-de-chaussée dans plusieurs de-

meures à Beauceville, causant pour plus de \$300.000 de dommages dans cette seule localité de la Beauce. Aujourd'hui, ce montant serait beaucoup plus élevé, a déclaré un citoyen de Beauceville.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région de la Beauce depuis quelques jours,

ont augmenté de 12 à 15 pieds le niveau d'eau de la Chaudière dans le secteur de Saint-Joseph, a indiqué, hier, au SOLEIL, M. Yvon Paré, agent de liaison du bureau de la Protection civile du Québec pour la Beauce et Dorchester.

Lire page A-2, BEAUCE

63 navires sont coincés dans la Voie maritime page A-7 **Des pannes d'électricité de plus de 48 heures**

UN RECUEIL DE CHANSONS DES FETES GRATUIT

Chantons en chœur

Dans son édition du samedi 17 décembre, Le Soleil vous fait un cadeau que vous pourrez garder...

Un hommage de votre quotidien
LE SOLEIL

Ouellette dévoile sa politique sur les arrosages aériens

par Raymond GAGNE

Le programme d'arrosages aériens 1984 du ministère de l'Énergie et des Ressources contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette ne fera pas l'objet d'audiences publiques.

Par contre, le MER devra utiliser l'insecticide biologique *Bacillus Thuringiensis* (BT) sur 37,5 pour 100 des 800,000 hectares de forêt qui seront traités ou 300,000 hectares pour combattre la tordeuse en 1984.

Le MER devra également poursuivre la réalisation de son étude d'impact relative à son programme de pulvérisations aériennes 1984-1986 et la déposer auprès du ministère de l'Environnement au plus tard le 1er mars 1984.

Tels sont les principaux points d'une décision gouvernementale relative à l'utilisation des insecticides comme moyen de lutte contre la tordeuse rendue publique, hier, par le ministre de l'Environnement Adrien Ouellette au cours d'une

conférence de presse donnée à la salle 122-B de l'édifice Pamphile LeMay de la colline parlementaire.

Un grand pas

Selon le ministre Ouellette, le fait de passer de 45,000 hectares (surface forestière arrosée au BT en 1983) à 300,000 hectares, en 1984, représente un grand pas vers l'objectif ultime: poursuivi par l'environnement-Québec.

M. Ouellette précise en effet que son ministère désire "éliminer le plus rapidement possible l'utilisation de produits chimiques dans la gestion de la forêt québécoise et remplacer ces pesticides par l'insecticide biologique *Bacillus Thuringiensis*".

Le ministre de l'Environnement est persuadé que cet objectif est réaliste dans la mesure où on pourra démontrer que le BT est une solution aussi efficace que les pro-

duits chimiques utilisés jusqu'à maintenant.

Et, a dit le ministre, introduire graduellement, dans la gestion de la forêt, comme la chose est en voie de se faire, l'utilisation du BT, est la manière la plus sûre de démontrer l'efficacité de ce produit biologique tout en suscitant chez le MER un changement de comportement.

Selon M. Ouellette, le MER n'est pas responsable du fait que le programme de pulvérisations aériennes de 1984 ne fasse pas l'objet d'audiences publiques. Les exigences d'Environnement-Québec en seraient plutôt la cause.

M. Ouellette a dit que l'étude d'impact soumise l'an dernier ne répondait pas à toutes les questions pour lesquelles on était en droit

d'obtenir des réponses. Les exigences de l'Environnement ont donc été "raffinées" de telle sorte que le MER puisse apporter les éclaircissements désirés quant aux nombreux points qui étaient demeurés inexplicables.

Le ministre Ouellette s'attend, par conséquent que l'étude d'impact qui sera soumise d'ici le 1er mars 1984 saura apporter les réponses qui n'avaient pu être obtenues l'an dernier.

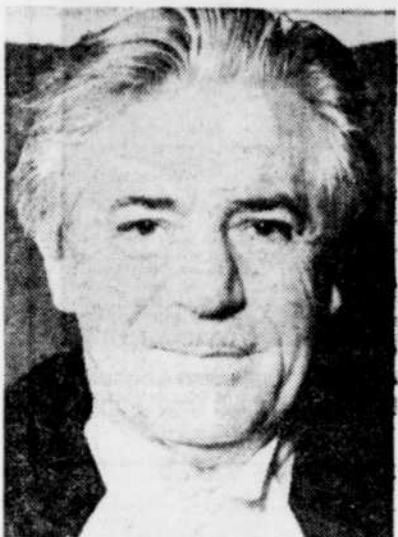
Entre-temps, le programme d'arrosages aériens de 1984 obtient le feu vert du gouvernement tout en étant assujéti à 13 conditions qui visent autant la protection de la santé des citoyens que l'utilisation accrue de l'insecticide biologique BT.

Québec, Le Soleil, vendredi 16 décembre 1983

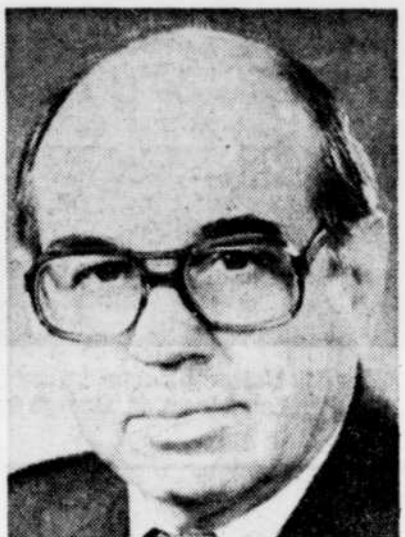


Les Rocheuses de "Limolou"

Le député libéral de Québec-Est à Ottawa, M. Gérard Duquet, envisage-t-il de se porter candidat dans l'Ouest canadien lors de la prochaine élection? Plusieurs de ses électeurs du quartier Limolou ont dû se poser la question en recevant la carte de souhait des Fêtes avec photographie que leur député leur a fait parvenir récemment. Au lieu d'être photographié à Québec, avec comme arrière-plan une scène familière à ses électeurs, M. Duquet a choisi pour décor les montagnes Rocheuses. Le député y apparaît accompagné de son épouse Thérèse.



M. Jean MARCHAND



M. Maurice RIEL

MARCHAND

(Suite de la première page) dans la circonscription de Louis-Hébert au Québec, où il a été défait par l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Lévesque, M. Claude Morin. Il a accédé au Sénat en décembre de la même année. Il a été nommé à la présidence de la Chambre haute le 4 mars 1980.

M. Marchand pourra occuper le poste de président de la Commission canadienne des transports pour une période de sept ans. Cet organisme est chargé de la réglementation des tarifs et de la répartition des routes des entreprises de transport.

Maurice Riel

Le nouveau président du Sénat, M. Maurice Riel, 61 ans, natif de Saint-Constant au Québec, siège à la Chambre haute depuis octobre 1973. Depuis sa nomination, le sénateur Riel a oeuvré au sein de plusieurs comités du Sénat. En 1974-1975, il fut coprésident du comité mixte spécial sur la politique d'immigration. Il a également participé aux travaux de différents comités permanents, dont ceux de l'agriculture, des affaires étrangères, et de la régulation intérieure, des budgets et de l'administration.

Il a été par ailleurs chef de la délégation canadienne lors de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue par les Nations-Unies à Vienne, au cours de l'été 1982.

PAVILLON

(Suite de la première page) que les programmes fédéraux d'embauche d'étudiants pourraient l'aider financièrement à engager quelques étudiants.

M. Saint-Michel pense que les activités du pavillon atteindront 10 pour 100 des visiteurs de l'été prochain.

BEAUCE

(Suite de la première page) La crue qui se manifeste particulièrement depuis hier, dans la Beauce, commence à faire craindre les riverains de la Chaudière.

Jusqu'à maintenant, ce cours d'eau inonde plusieurs fermes sises sur les terres basses à Vallée-Jonction et à Saint-Joseph, sans toutefois menacer les maisons des riverains.

Même si les Beaucerons ne craignent pas la débâcle, la rivière Chaudière se fait sérieusement menaçante pour le

lissement tenu par les Nations-Unies à Vienne, au cours de l'été 1982.

Au cours d'une entrevue, hier, le sénateur Riel, qui a été nommé au moment même où le gouvernement songe sérieusement à modifier le mode de fonctionnement et de représentation au Sénat, a souligné qu'il n'était pas du tout opposé aux changements. "Mais, a-t-il dit, les modifications devront se faire pour l'ensemble du Parlement".

M. Riel croit que les discussions s'engageront surtout sur les changements susceptibles de provoquer "une séparation de l'exécutif et du législatif", mais tout cela n'est pas pour demain. "Le rapport du comité mixte qui étudie la question, a souligné le nouveau président du Sénat, sera scruté attentivement et je suis sûr que les sénateurs en discuteront sérieusement".

A ceux qui recommandent de réduire le nombre de sénateurs — ils sont actuellement 83 sur une possibilité de 104 — M. Riel suggère la prudence. "Je suis d'avis, a-t-il conclu, que si vous diminuez le nombre de sénateurs vous allez en faire des superfonctionnaires".

Le nouveau président de la Commission canadienne des transports, M. Jean Marchand, a résigné ses fonctions de président du Sénat immédiatement.

chain. Si on considère que la corporation des grands voiliers estime à 4 et même à 5 millions le nombre de visiteurs, M. Saint-Michel conclut que le pavillon aura un impact certain. Une somme de \$25,000 lui paraît donc un investissement bien fait.

TRUDEAU

(Suite de la première page) ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et s'est félicité de leur décision de participer en janvier à la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe.

"Les dirigeants politiques sont en train de prendre en charge les questions de la paix qui ne sont plus laissées aux comptables des armements nucléaires", a-t-il déclaré à ce propos.

Un haut responsable américain a indiqué que l'entretien avait consisté en une "large discussion philosophique" sur les rapports Est-Ouest et que les deux hommes n'étaient pas entrés dans les détails techniques des questions du désarmement mais avaient "exploré de nouvelles voies de dialogue avec l'Est".

(Suite de la première page)

M. Trudeau a ensuite eu un déjeuner de travail avec le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avec lequel il devait aborder également les questions bilatérales telles que les problèmes commerciaux et ceux ayant trait aux pluies acides, qui pèsent sur les relations entre les deux pays.

M. Trudeau devait quitter Washington ce matin après avoir été reçu à dîner hier soir par le vice-président George Bush.

Cette visite à Washington a par ailleurs été accompagnée de commérages voulant que M. Trudeau ait été tourné en ridicule par un membre influent de l'administration américaine qui l'a publiquement qualifié de gau-

chiste excentrique se comportant comme s'il était sous l'effet de stupéfiants.

L'affaire a été exposée dans ses grandes lignes à un journaliste de la Presse canadienne par des sources tant américaines que canadiennes qui ont accepté volontairement de donner leur version des faits à la condition que leur identité ne soit pas divulguée.

Les détails précis sont plutôt minces mais l'un de ceux qui étaient présents a dit que le haut fonctionnaire a lancé cet affront personnel lors d'un récent briefing à l'intention d'environ 200 fonctionnaires, professeurs et journalistes américains.

Ce personnage influent aurait rejeté la mission de paix du chef du gouvernement canadien en qui il voit un gauchiste ins-

table. L'allusion à des narcotiques ne signifiait pas que le premier ministre Trudeau se droguait, mais devait être prise comme signifiant qu'il se comportait parfois comme quelqu'un qui est sous l'influence de stupéfiants.

Un membre de l'ambassade canadienne qui a dit avoir eu vent de cette histoire, l'a réfutée aux journalistes canadiens en laissant entendre qu'il s'agissait d'un véritable scandale.

Cette histoire fait partie d'une campagne de calomnie orchestrée par des hauts fonctionnaires des secrétariats américains d'Etat et de la Défense qui se sont appliqués à tourner en ridicule l'effort de paix de M. Trudeau depuis qu'il a entrepris sa croisade mondiale il y a sept semaines.

NOËL CHEZ SIMONS

tout un choix de jolis cadeaux à lui offrir dans une boîte simons!

Contemporaine

la blouse anne-marie beretta
en mousseline de laine, une blouse aux lignes carrées, épaules élargies, poches plaquées, fermeture à pression, noire. 34 à 44. 125.00

la cagoule en tricot
à la fois chapeau et foulard, exclusive à simons, importée de France, à offrir en tricot uni ou en maille plus large, effet tweed en tons de noir, blanc, bleu, gris, marine, fuchsia. rég. 18.00 spécial 11.99

tech rec

chaudes mitaines
un cadeau parfait pour les amateurs de plein-air, mitaines entredoublées en duvet et plumes, extérieur 100% coton, beige, une seule grandeur. 20.00

le sac marinière
en suède souple avec pochette appliquée en cuir, une forme des plus populaires appréciée à Noël, noir, gris, beige, taupe. rég. 45.00 spécial 29.95

la petite culotte twik
dans sa boîte-cadeau, une culotte bikini en coton blanc imprimé twik... twik... twik à l'arrière. p.m.g. 2.50

la grande écharpe
importée de France, tissage plus doux que la laine, longue et large comme une grande étole, une écharpe ou naturel et carreaux variés. 22.00

LA QUOTIDIENNE
(tirage de jeudi)
1-2-6
9-8-6-6
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
647-3311 Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée - Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

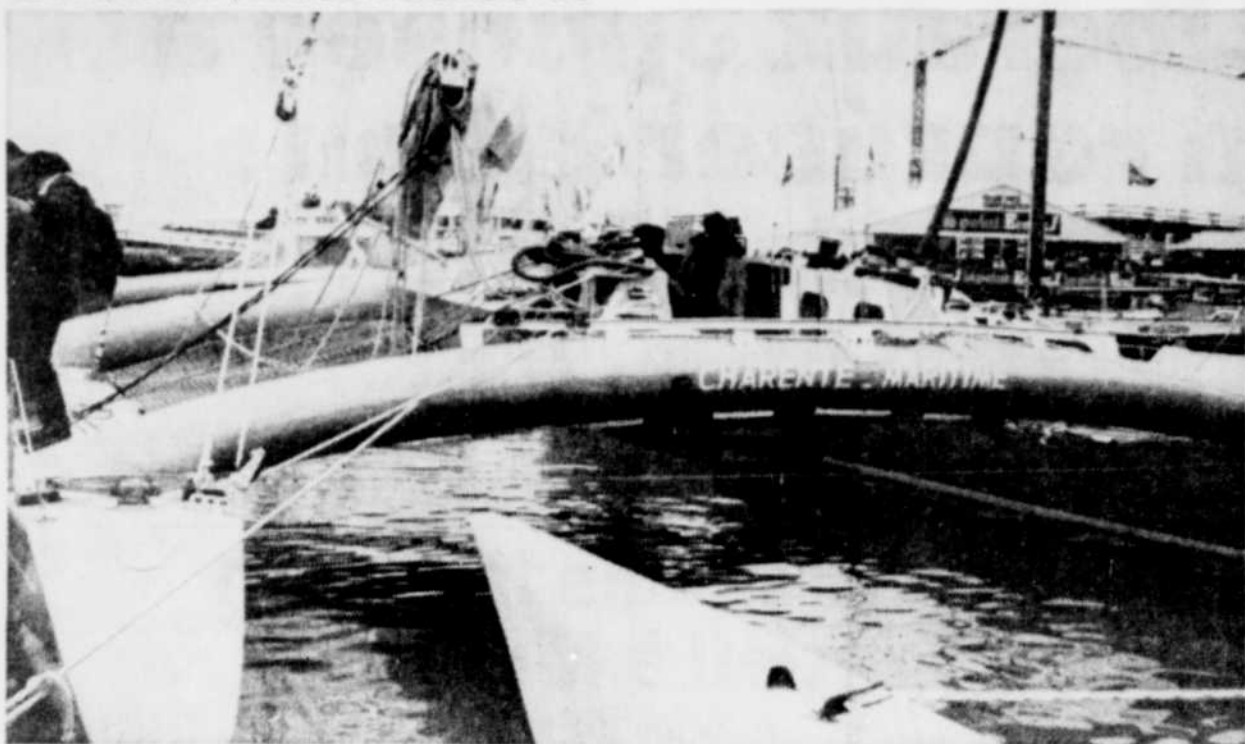
le mot du jour

Du ping-pong

M. Jean-Rhéal Légère s'attaque, aujourd'hui, au mot racket. Dans le cas d'extorsion par intimidation ou erreur, le terme convient très bien, mais dans les autres cas, il y a machination, combine, fraude, affaire véreuse...

Pierre BELLEAU

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale
magasinez à nos trois magasins tous les soirs jusqu'à 21 heures, samedi inclus, sauf pour Québec le samedi seulement fermeture à 18 heures. demandez votre boîte-cadeau, toujours gratuite, toujours appréciée.



Les deux coques et les bras de liaison du catamaran Charente-Maritime ont volé en éclats lors d'un accident, la fin de semaine dernière.

Le Charente-Maritime serait remplacé par un voilier à être construit

Il est probable que la Société québécoise Sofati-Soconav fasse construire un autre voilier de course pour remplacer le célèbre Charente-Maritime qu'une grue a échappé dans un port antillais, en fin de semaine dernière.



C'est du moins ce qu'a laissé entendre le président de cette société montréalaise de transport maritime, M. Michel Gaucher, à l'occasion d'une conférence de presse téléphonique, hier.

L'accident du Charente-Maritime est survenu quelques semaines à peine après qu'il fut annoncé que Sofati-Soconav s'en soit porté acquéreur, dans le but de représenter le Québec dans la Transat TAG — Saint-Malo, en août 1984.

"On va tourner ça à notre avantage", a fait remarquer M. Gaucher, précisant qu'il vérifie présentement la disponibilité des chantiers maritimes tant français que québécois.

Même à huit mois de l'événement, M. Gaucher estime qu'un tel tour de force est encore réalisable, avec un budget aussi serré que \$250,000. Le président entrevoit la construction d'un catamaran de plus de 20 mètres, qui pourrait être mis à l'eau en mai ou plus tard.

Le Charente-Maritime avait été acheté par la société québécoise parce qu'il lui donnait d'excellentes chances de remporter la course de l'an prochain. M. Gaucher estime qu'il ne lui sert à rien de chercher d'autres catamarans "dépassés" comme le premier Elf-Aquitaine de Marc Pajot ou l'ex-Vital de Mike Birch et qu'une des solutions les plus envisagées est finalement la construction d'un nouveau multicoque capable de remporter la Transat.

Jointe lors de la même conférence téléphonique, la Franco-Québécoise Louise Caron-Chambaz, approchée par Sofati-Soconav pour

faire partie de l'équipage, partage le même avis que M. Gaucher.

Quant à Marc Pajot, également joint par téléphone dans sa Bretagne natale hier, il ne croit pas que son Elf-Aquitaine soit un voilier du passé, si on lui apporte quelques modifications. Pourtant, lui-même l'a mis de côté pour en faire construire un nouveau, l'Elf-Aquitaine

II, mieux adapté pour la Transat TAG Québec — Saint-Malo.

Quant au défunt Charente-Maritime, il aurait porté le nom de "Sofati-Soconav Québec", il s'agit réellement d'une perte complète, ses deux coques et ses bras de liaison ayant volé en éclats dans sa chute de 30 mètres sur un quai des Antilles, en fin de semaine dernière.

Déjà 39 inscrits à la Transat TAG

par Guy DUBÉ

Déjà 39 voiliers, tant mono-coques que multicoques, ont fait part à la Corporation 1534-1984 de leur intention de faire la course Québec—Saint-Malo. Un maximum de 50 voiliers prendront le départ.

Sur les 39 voiliers, 12 sont des constructions nouvelles (plusieurs ne seront mises à l'eau qu'au printemps), dites de la génération engagée par le Formule TAG.

C'est ce qu'a annoncé, hier, en conférence de presse, le directeur de la Transat TAG Québec—Saint-Malo, M. Gaston Truchon.

Une nouvelle inscription a d'ailleurs été dévoilée, hier; il s'agit de l'Américain Bob Hanel, de la Californie, qui courra sur le catamaran "Double Bullet", d'une longueur de 19,8 mètres. Hanel est le détenteur du record de vitesse de parcours de la "Transpac" (Transpacifique). Agé de 53 ans, Hanel barrait alors son catamaran avec cinq autres membres d'équipage, dont la moyenne d'âge est de 52 ans.

L'autre doyen des inscrits dans la course Saint-Malo—Québec, Mike Birch, était plutôt détendu, hier, lors d'une conférence de presse téléphonique. Il vient d'arriver en Floride, 36 jours après son départ de Québec, à bord du fameux Formule TAG.

Malgré les ennuis de têtard et d'équipements, Birch se dit content des performances de son grand catamaran, qu'il décrit comme très puissant, très fort. Humblement, il indique ne pas avoir ouvert la machine à cause des bris de l'équipement, et n'avoir atteint que 20 ou 21 noeuds. Un de ses équipiers, Gérard Roufs, précisait quelques minutes plus tard que le Formule TAG a atteint des pointes de 30 noeuds. "C'est très impressionnant un bateau de cette grosseur-là atteindre facilement des vitesses de plus de 20 noeuds, même avec une têtard brisée", a-t-il raconté.

Birch passera les Fêtes en Floride, le temps de consolider le mât et d'effectuer de nombreux ajustements au gréement. Des multicoques prestigieux comme le géant William-Saurin et le très rapide Jet-Services II iront rejoindre le Formule TAG en Floride et aux Bahamas, en janvier, afin de mieux évaluer leurs performances vis-à-vis du grand catamaran québécois, qui est jusqu'à maintenant considéré comme le bateau à battre l'an prochain.

par Robert LEFEBVRE
(D'après PC) — C'est à la suite de l'intervention personnelle du premier ministre Lévesque que l'Union des municipalités régionales de comté du Québec a obtenu gain de cause relativement au projet de loi 38 sur le financement des municipalités.

Le ministre des Affaires municipales Jacques Léonard a finalement déposé hier soir, à 20h, les amendements réclamés par le président de l'UMRCQ, M. André Asselin, après que celui-ci eut rencontré le premier ministre à deux reprises dans la journée.

"Je devais essayer tous les mécanismes disponibles du système pour faire valoir le point de vue des municipalités et j'ai demandé à rencontrer le premier ministre", a confié M. Asselin au terme du premier entretien qu'il a eu hier midi avec le chef du gouvernement. Un entretien de 45 minutes qu'il a qualifié de "vigoureux".

Selon M. Asselin, le premier ministre l'a invité à demeurer "très optimiste".

Le premier ministre l'a contacté quelques heures plus tard par téléphone pour le convoquer à ses bureaux sur l'heure du souper, en présence cette fois du ministre Léonard.

Au cours de cette conversation téléphonique, M. Lévesque lui a indiqué qu'il devrait être "satisfait" de la proposition gouvernementale.

"Il m'a dit, a raconté M. Asselin, que mon intervention avait forcé le gouvernement à écrire des articles nouveaux."

Balises et droit d'appel

Les amendements déposés hier soir par le ministre des Affaires municipales répondent pour la plupart aux attentes de l'UMRCQ.

L'un des amendements prévoit en effet que le gouvernement précisera par règlement les actes ou les catégories d'actes posés par une municipalité ou par un tiers qui placent cette municipalité dans une situation d'illegalité parce

La réforme des régimes de retraite Mme Bégin est déçue du rapport

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Un nouveau programme, le Compte de pension enregistré, devrait être mis en place pour inciter les contribuables à se protéger en prévision de leur retraite, estime le comité parlementaire spécial chargé de se pencher sur la réforme des pensions au pays.

Dans son rapport, déposé hier en Chambre, le comité recommande en outre qu'Ottawa imite le Québec en permettant que les pensionnés canadiens puissent commencer à recevoir des prestations du régime fédéral de retraite au moment où ils le désirent entre 60 et 70 ans.

En outre le comité recommande que les femmes au foyer puissent participer à un régime de rentes. Le rapport demande aussi que le supplément de revenu garanti des retraités soit rapidement augmenté jusqu'à \$102 par mois.

Mais hier, le comité s'est attiré les foudres du ministre de la Santé et du Bien-être social, Mme Monique Bégin, qui n'a pas caché sa déception devant les lacunes du rapport.

"La raison d'être du comité était de trouver un moyen de donner des régimes de rentes à 55 pour 100 des travailleurs, la masse des gens, en particulier des femmes qui n'ont pas de caisse de retraite. Il y a de bonnes choses dans le rapport mais il ne répond tout simplement pas à cette question, je suis déçue", a affirmé le ministre Bégin à sa sortie des Communes.

Depuis quatre ans, le fédéral promet une réforme en profondeur des régimes de retraite au pays, qu'il veut étendre à plus de contribuables et rendre plus flexible pour les travailleurs qui changent d'emploi.

Les députés ont déposé leur rapport plus tôt que prévu, mais "j'aurais préféré qu'ils prennent tout le temps alloué et qu'ils fassent leur travail au complet", a lancé le ministre Bégin.

Pour le président du comité, le député libéral ontarien Doug Frith, il est temps qu'Ottawa pose un geste. "Nous sommes convaincus que le fédéral peut bouger très ra-

pidement dans les secteurs où il a toute la compétence", a-t-il expliqué en conférence de presse.

Hier toutefois, le ministre Bégin a refusé d'indiquer si les lacunes du rapport retarderaient encore une promesse déjà vieille du gouvernement fédéral. "Il est certain qu'on ne pourra rien faire avant d'avoir discuté avec toutes les provinces pour décider des avenues à choisir", a-t-elle dit.

Bien que ce rapport ait été présenté dans le passé comme le point culminant de la réflexion dans le domaine, Mme Bégin en a réduit la portée hier, affirmant que c'était "un rapport parmi une foule d'autres".

Pour le comité, le gouvernement devrait modifier le plus tôt possible des régimes tant privés que publics pour accorder \$1 milliard supplémentaire par année de protection aux retraités.

Quant au compte de pension enregistré, il devrait permettre des crédits d'impôt de 40 pour 100 sur les contributions au lieu des seules

déductions actuellement admises aux régimes enregistrés de retraite.

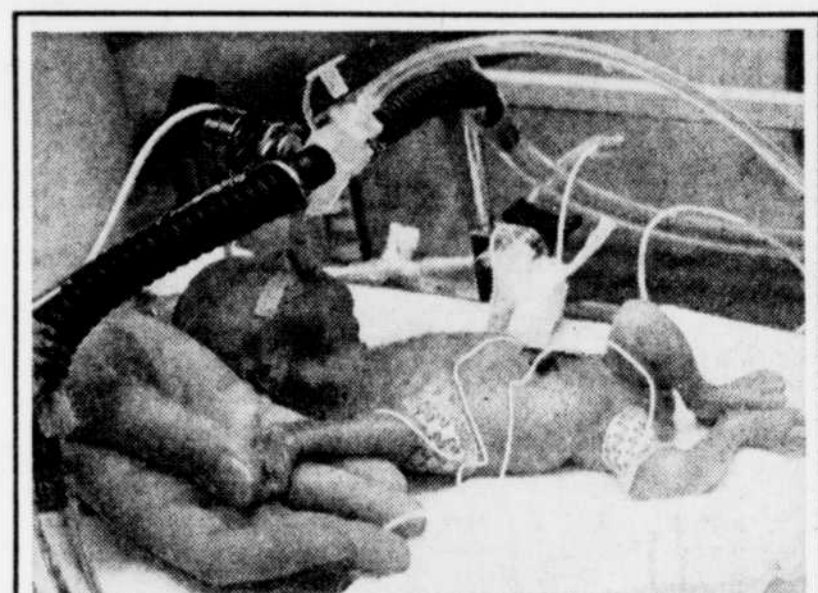
Aide immédiate

Dans le but de venir immédiatement en aide aux démunis, le rapport recommande une hausse immédiate du supplément de revenu garanti pour les personnes seules jusqu'à \$102 par mois. Le discours du Trône de la semaine dernière avait indiqué, mais de façon vague, qu'Ottawa entendait poser prochainement un geste en ce sens.

Le comité recommande en outre que les travailleurs à temps partiel puissent avoir accès à des régimes de retraite comme les autres employés du secteur privé.

On réclame aussi que les firmes soient obligées d'accorder des prestations aux survivants d'au moins 60 pour 100 de la pension habituelle.

Ces changements grossiraient d'environ un milliard par année l'enveloppe financière destinée aux retraités, estime le comité.



Minuscule mais vivante
Melissa Sue Camron, née à Sault-Sainte-Marie, au Michigan, ne pesait que 450 grammes à sa naissance. L'accouchement a eu lieu alors que la mère n'était enceinte que depuis 20 semaines. Il s'agit d'un véritable miracle car il est admis dans les milieux médicaux que tout enfant né prématurément doit peser au moins 750 grammes pour avoir des chances de survie.

L'Union des MRC a eu gain de cause auprès de Lévesque

par Robert LEFEBVRE

(D'après PC) — C'est à la suite de l'intervention personnelle du premier ministre Lévesque que l'Union des municipalités régionales de comté du Québec a obtenu gain de cause relativement au projet de loi 38 sur le financement des municipalités.

Le ministre des Affaires municipales Jacques Léonard a finalement déposé hier soir, à 20h, les amendements réclamés par le président de l'UMRCQ, M. André Asselin, après que celui-ci eut rencontré le premier ministre à deux reprises dans la journée.

"Je devais essayer tous les mécanismes disponibles du système pour faire valoir le point de vue des municipalités et j'ai demandé à rencontrer le premier ministre", a confié M. Asselin au terme du premier entretien qu'il a eu hier midi avec le chef du gouvernement. Un entretien de 45 minutes qu'il a qualifié de "vigoureux".

Selon M. Asselin, le premier ministre l'a invité à demeurer "très optimiste".

Le premier ministre l'a contacté quelques heures plus tard par téléphone pour le convoquer à ses bureaux sur l'heure du souper, en présence cette fois du ministre Léonard.

Au cours de cette conversation téléphonique, M. Lévesque lui a indiqué qu'il devrait être "satisfait" de la proposition gouvernementale.

"Il m'a dit, a raconté M. Asselin, que mon intervention avait forcé le gouvernement à écrire des articles nouveaux."

Balises et droit d'appel

Les amendements déposés hier soir par le ministre des Affaires municipales répondent pour la plupart aux attentes de l'UMRCQ.

L'un des amendements prévoit en effet que le gouvernement précisera par règlement les actes ou les catégories d'actes posés par une municipalité ou par un tiers qui placent cette municipalité dans une situation d'illegalité parce

qu'elle aura bénéficié d'une aide financière d'Ottawa.

Et l'élaboration de ces balises fera l'objet d'une étude en commission parlementaire à laquelle pourront participer les représentants du monde municipal.

"Voilà une belle ouverture, a dit M. Asselin, puisque la première version du projet de loi ne prévoyait aucune balise."

Il est également satisfait du contrôle judiciaire qui est maintenant prévu. La municipalité pourra s'adresser à la cour supérieure

pour faire annuler le décret prononcé contre elle.

Enfin, une municipalité trouvée "coupable" ne pourra perdre les avantages fiscaux provenant du gouvernement québécois qu'au cours de son exercice financier suivant.

Ces amendements n'ont toutefois pas modifié la position des libéraux qui continuent à y voir "le même projet de loi discrétionnaire, arbitraire, abusif et punitif".

"Là, je ne suis pas d'accord avec l'opposition", a fait savoir M. Asselin.

Ouverture

Pour lui, cette nouvelle version du projet de loi le rend beaucoup moins inquiet et elle constitue une ouverture intéressante et pour les municipalités, et pour le gouvernement du Québec, et pour le gouvernement fédéral même.

Il a dit avoir appris de bonnes sources que le gouvernement fédéral était disposé à discuter avec le Québec et qu'une rencontre aurait probablement lieu avant Noël entre M. Léonard et son vis-à-vis fédéral, M. John Roberts.

L'Union des municipalités du Québec s'est tenue à l'écart du débat ces derniers jours et son président, M. Francis Dufour, doit donner une conférence de presse aujourd'hui à Québec.

Etude d'un seul article

(PC) — Comme prévu, la commission parlementaire des Affaires municipales a dû mettre fin à ses travaux à minuit hier soir après avoir étudié seulement le premier des 17 articles du projet de loi 38.

C'est en vertu d'une motion de clôture que le leader parlementaire du gouvernement, Jean-François Bertrand, avait fixé à minuit hier soir la fin des travaux de cette commission, à la suite du filibuster entrepris mardi par l'Opposition libérale sur ce controversé projet de loi.

La commission a siégé durant trois jours et a été marquée de nombreuses interruptions, tantôt à la demande de l'Opposition, tantôt à la demande du parti ministériel.

L'Assemblée nationale sera saisie avant 12h aujourd'hui du rapport de la commission et procédera ensuite à l'adoption du projet de loi en troisième et dernière lecture.

Le gouvernement entend l'adopter avant l'ajournement des Fêtes et l'Opposition qui réclame le retrait de cette pièce législative, pourrait mener un long débat à l'étape de la troisième lecture.

Moins de gens au Salon des artisans

par Guy DUBÉ

Le 11e Salon des artisans de Québec a connu une baisse de clientèle pour ses 13 premiers jours. De 102,630 visiteurs qui avaient franchi la porte d'entrée l'an dernier pour la même période, 93,271 l'ont fait cette année, soit une baisse de près de 10,000 personnes.

Une porte-parole du salon, Marie Gosselin, attribue cette baisse aux journées de tempête qu'a connues Québec depuis l'ouverture du 11e salon, le 2 décembre.

En ce qui a trait aux ventes comme telles, l'avis des artisans et artisanes est très partagé.

Mais une chose est sûre, cependant: l'utilisation de la carte de crédit est à la hausse. L'an dernier, pour la

même période, des achats totalisant \$85,454 avaient été enregistrés au comptoir central; cette année, le

chiffre est grimpé à \$131,840, soit une augmentation de 55 pour 100, révèle Marie Gosselin.



**Le 18 décembre
Les 9 et 15 janvier
VISITE**

du Séminaire pour les futurs élèves du Secondaire (année scolaire 84-85) et leurs parents

**14 heures: Séance d'information.
15h-17h: VISITE DE LA MAISON**
Stationnement rue des Remparts, 2e grille.

DR RENE MARCHAND

O.D. & ASS.

OPTOMETRISTES

- Centrevision
Place Laurier - 653-6611
- Clinique d'optométrie St-Nicolas
Place Normandie 831-3631
- Cliniques d'optométrie Sears

Place Laurier 658-2121
Place Fleur de Lys 529-9861
Galeries Chagnon 833-4711

SOINS PROFESSIONNELS COMPLETS
• examen de l'oeil et de la vision • lunettes • verres de contact



Rumeurs...

F. DUFRESNE
PRODUITS OPTIQUES



L'avenir de la Grosse-Ile serait fixé en juin 1984

par Pierre ASSELIN

MONTMAGNY — La Commission des lieux et monuments historiques du Canada aura à se prononcer en juin 1984 sur la création d'un parc historique sur la Grosse-Ile, au large de Montmagny et les chances paraissent excellentes.

Parcs Canada prépare actuellement une étude afin de choisir un endroit où mettre en valeur le thème de l'immigration dans notre histoire. Cette étude, indiquait au SOLEIL M. Robert Simond, chef de l'orientation et de la planification

pour Parcs Canada, sera soumise à la Commission des lieux et monuments historiques lors de sa réunion de juin 1984. La commission, soulignait M. Simond, se réunit à tous les six mois.

"D'autres sites sont envisagés, poursuit-il. Partridge Island, au Nouveau-Brunswick, a joué un rôle semblable à celui de la Grosse-Ile, et Québec offre aussi un certain intérêt. Il est certain que dans ce dernier cas, la ville est déjà mise en valeur et nos efforts pourraient aller ailleurs. De plus, la Grosse-Ile a

joué un rôle très important et elle figure pour l'instant en tête de liste."

Des discussions sont également en cours avec Agriculture Canada, qui possède une station sur l'île, afin de préserver l'endroit et les monuments jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue. La collaboration est excellente, devait noter M. Simond.

Rapatriement de la quarantaine

Selon le député de Bellechasse à Ottawa, M. Alain Garant, le trans-

fert des installations de la Grosse-Ile vers Ottawa est maintenant certain. LE SOLEIL faisait en effet état plus tôt cette semaine de la possibilité que la station de la Grosse-Ile soit rapatriée à Ottawa, en même temps que tout le secteur de la virologie au Canada. "Ce n'est pas un projet, déclarait M. Garant, c'est maintenant décidé. Le transfert se fera graduellement et pourrait prendre trois ans, ce qui n'empêchera pas la décision concernant le parc historique de se prendre plus rapidement."

Baie-Comeau: Mme Borgia est promue capitaine de police

par Pierre LABERGE

Mme Estelle Borgia, sergent à la Sûreté municipale de Baie-Comeau, est devenue, cette semaine, la première femme à porter le grade de "capitaine" au sein d'un corps policier québécois.

Au service de la police de cette ville depuis septembre 1976, elle se voit ainsi confier la direction des services auxiliaires et ad-

ministratifs, fonction traditionnellement réservée aux candidats masculins.

"Ça fait tout drôle", a déclaré au représentant du SOLEIL, au lendemain de sa promotion, celle qui avait en quelque sorte créé un premier précédent en étant promue sergent, en février 1983.

Comme tout policier, Mme Borgia a entrepris sa carrière comme

patrouilleur. A l'époque, en 1976, elle était la troisième femme policière à obtenir un tel emploi, au Québec. Depuis sa nomination au rang de sergent, elle supervisait la section de la prévention et des relations communautaires, à la Sûreté municipale de Baie-Comeau.

Même si elle juge que l'adaptation a été passablement difficile au début, le capitaine Borgia est maintenant persuadée qu'il n'existe aucune discrimination par rapport à ses collègues masculins. "La plus belle preuve qu'il n'y a pas, dit-elle, c'est ma promotion".

Autres nominations

Deux autres policiers ont, par ailleurs, été promus à de nouvelles fonctions. Le conseil municipal de Baie-Comeau a entériné, lundi, la nomination de l'agent Daniel Chamberland à titre d'enquêteur responsable de la division de la gendarmerie. Pour sa part, l'agent Gilles Caron devient sergent, par intérim, et il occupera le poste laissé vacant à la suite de la promotion du sergent Borgia.

L'effectif de la sûreté municipale compte quelque 50 policiers depuis la réorganisation entreprise lors de la fusion des villes de Baie-Comeau et Haute-Rive.

Femmes policières

Selon les statistiques de la Commission de police du Québec, en date du 31 décembre 1982, l'effectif policier de la province se compose de 95 femmes, dont 30 à la Sûreté du Québec. Dans la région

03, les villes de Québec, Sainte-Foy, Sainte-Marie et La Pocatière embauchent des agents féminins.

Fait à signaler, en août 1982, la petite municipalité de Saint-Proper de Beauce retenait les services d'une finissante de l'Institut de police de Nicolet, Martine Bernier, pour cumuler la tâche de "chef de police". Trois policiers auxiliaires sont sous ses ordres.

A cet endroit, la police locale est principalement affectée au service d'ordre, notamment à l'aréna. Le territoire est placée sous la juridiction de la Sûreté du Québec.

Une relance de l'exploration minérale en Estrie

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — L'adoption il y a un an de la loi 59 sur la révocation des droits miniers a relancé l'exploration minérale en Estrie. Depuis mai, le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources a émis une vingtaine de permis à cet effet.

Selon le sous-ministre adjoint au secteur minier, M. André-F. Laurin, ces permis spéciaux d'exploration couvrent une superficie de 266 km carrés dont 242 sont des nouveaux territoires. Les travaux sont effectués autour des anciennes mines de métaux à Bolton, Chesham, Ditton, Lingwick, Weedon et Stratford.

D'autre part, le ministère a tri-

plé son budget consacré aux travaux géoscientifiques dans l'Estrie en 1983-1984. Celui-ci a passé de \$330,000 à \$1 million. Il baissera légèrement à \$911,000 en 1984-1985.

Actuellement, d'importants travaux de géochimie dont le coût est estimé à près d'un demi-million de dollars, sont en cours dans la région de Thetford-Mines. Ils consistent en des prélèvements d'échantillons dans les sols, les dépôts argileux et les eaux souterraines dans une superficie de 3,000 à 4,000 km carrés. Des crédits additionnels de \$150,000 seront accordés pour la poursuite de ces relevés d'inventaires en 1984-1985.

Le ministère doit publier au cours de 1984 la carte polychrome des gîtes minéraux de l'Estrie.

MRC de Charlevoix-Est Les contributions seront quatre fois plus élevées

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CLERMONT — La municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est demandera à chacune des municipalités membres de presque multiplier leurs contributions par quatre. L'an dernier, elles ont déboursé \$12,900, alors que cette année elles devront y aller de \$46,000.

Cette augmentation substantielle ne devrait toutefois pas se refléter sur les comptes de taxes de tous les contribuables, puisque on demandera \$0.02 du \$100 d'é-

valuation pour la MRC, soit 7 / 10 de \$0.01 de plus que l'an dernier.

Le budget de la MRC en 1984 sera de \$255,000, alors qu'il était de \$242,000 l'an dernier. Il faut dire qu'en 1983, on avait procédé à une appropriation de surplus de \$26,000, alors que cette année on fait face à un déficit de \$4,000.

Les principales causes d'augmentation sont l'engagement de la MRC de défrayer \$10,000 sur un déficit éventuel du prochain transporteur aérien à l'aéroport de Saint-Irénée. Il faut ajouter à cela des déboursés de \$8,500 pour l'em-

bauche d'un surnuméraire à l'aéroport, l'embauche d'un secrétaire permanent et la relocation des bureaux de la MRC à l'hôtel de ville de Clermont.

Seule la ville de Clermont a dénoncé ce budget, les représentants des 12 autres municipalités s'étant prononcés en faveur.

Il en coûtera \$77,000 aux municipalités rurales pour le service d'évaluation. Pour ce qui est des territoires non organisés, le compte de taxes sera toujours de \$0.13 du \$100 d'évaluation.

LE PULLOVER

Ralph Lauren
Lanvin
Lyle & Scott
Pertile
Aquascutum
Wolsey

Un cadeau idéal.
Nos pullovers
de 45 \$ à 150 \$.

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUÉBEC, 524-5263 RUE ST-HUBERT - LES TERRASSES, ENTRÉE MAISONNEUVE - PLACE BONAVENTURE - PROMENADES ST-BRUNO

1903-1983
PASCAL

QUINCAILLERIE PASCAL

ADAM

COLECO VISION™

999⁹⁹

Module de traitement
Memory Console™

Imprimante
Smart Writer™

Buck Rogers™
Planet of Zoom™
& Smart Basic™
inclus

Clavier
Keyboard™

ADAM™ l'ordinateur familial

ADAM™ pense comme vous pour vous éviter de penser comme un ordinateur! Facile à faire fonctionner. Les instructions "pas à pas" apparaissent sur l'écran de votre télé. Comprend: Imprimante de qualité Smart Writer™ à plusieurs sortes de caractères avec logiciel de traitement de texte intégré, module central de traitement Memory Console™ à mémoire RAM 80K extensible à 144K, clavier Keyboard™ à 75 touches et 2 contrôles manuels. No 2410

Centre commercial
Place Fleur de Lys
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

Centre commercial
Place Laurier
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

1903-1983
PASCAL

